

Promenades traditionnelles saison d'été

Nous organisons ces balades, au départ de notre embarcadère situé au lieudit La Tuilerie, 45110 Sigloy. La saison 2019 pour ces trois sorties ouvrira le week-end de Pâques. Elles ont lieu tous les jours, sous réserve d'au moins 6 inscrits sur une balade. Réservation obligatoire pour toutes ces sorties.

Promenade "découverte"

Durée : 1h30, départs à 15h00 et 17h00

Navigation en bateau traditionnel, avec narration sur le fleuve, les crues, les bateaux, la marine de Loire, la faune et la flore...

Tarif individuel : **20€**/adulte et **12€**/enfant (<12 ans)

Tarif groupe : **200€**/groupe sur Aigrette/Alose (12 passagers maximum), groupes plus important sur demande.



Promenade "pique-nique"

Durée : 3h00, départ à 11h00

A la promenade découverte s'ajoutent l'observation des indices de présence du castor, les techniques de navigation, l'arrêt sur une île pour le déjeuner. Vous amenez votre pique-nique, qui sera pris sur le bateau.

Tarif individuel : **30€**/adulte et **14€**/enfant (<12 ans)

Tarif groupe : **300€**/groupe sur Aigrette/Alose (12 passagers maximum), groupes plus importants sur demande.



Promenade "crépuscule"

Durée : 3h, départ à 19h00

A la promenade découverte s'ajoutent l'observation des indices de présence du castor, possibilité d'en voir dans le fleuve ou près de leur terrier, les techniques de navigation, l'arrêt sur une île pour le dîner, et retour à la tombée de la nuit.

Vous amenez votre pique-nique, qui sera pris sur le bateau.

Tarif individuel : **38€**/adulte et **17€**/enfant (<12 ans)

Tarif groupe : **380€**/groupe sur Aigrette/Alose (12 passagers maximum), groupes plus importants sur demande.



Nos bateaux, d'une capacité totale de 68 passagers (Aigrette/12, Alose/12 et Grande Aigrette/44), disposent des équipements de sécurité et des certificats & autorisations nécessaires au transport de passagers. Nos marinières ont passé avec succès les permis de navigation fluviale, l'attestation sécurité transport passager (ASP), et la certification secourisme civil (PSC1). La Grande Aigrette dispose d'un tau (bâche de toit) protégeant en cas de pluie ou de grande chaleur, l'Aigrette dispose d'un mât et d'une voile, utilisable en certaines circonstances, l'Alose est le seul bateau utilisable l'hiver, du fait de sa cabine fermée, vitrée, chauffée (cabine enlevée l'été).

